

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Des prêts de 7,3 milliards Cfa de banques togolaises début août

Jean Afolabi

Dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 27 juillet au 2 août 2011, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des prêts de 7,300 milliards de francs Cfa, sur un total de 67,044 milliards, et des emprunts d'un montant de 2,500 milliards, sur 67,044 milliards de francs sur l'ensemble de l'Umoa. Les prêts sont à une semaine (4,000 milliards de francs), à un mois (0,800 milliard) et à deux mois, soit 2,500 milliards de francs, assortis d'un taux

moyen pondéré, d'un taux minimum et d'un taux maximum unique de 5,75%. Les prêts à une semaine sont flanqués de 3,55%, de 3,00% et de 5,50% respectivement, tandis que ceux à un mois sont à 3,92%, 3,25% et 5,50. Les emprunts sont uniquement à douze mois, avec des taux moyen pondéré, minimum et maximum unique de 5,75%.

Avant le Togo, les banques ivoiriennes ont enregistré des prêts de 33,290 milliards de francs, contre 10,004 milliards de francs d'emprunts. Elles sont suivies par celles du Burkina Faso avec 10,254 milliards de francs de prêts, et 10,500 milliards de francs d'emprunts. Les prêts sont à une

semaine (9,751 milliards) et deux semaines, alors que les emprunts sont à deux semaines (4,500 milliards de francs) et à un mois. Les banques maliennes et béninoises ont enregistré plus d'emprunts, 14,000 milliards de francs, contre 6,000 milliards de francs de prêts pour les premières et 4,000 milliards de francs pour les secondes.

La Guinée-Bissau n'a enregistré aucune opération. Le Sénégal a enregistré des prêts de 5,500 milliards de francs, à deux semaines et à un mois. Tandis que le Niger a enregistré seulement 0,700 milliard de francs de prêts, à une semaine, et des emprunts de 2,000 milliards de francs, à un mois.

Au Ghana

## L'inflation tombe à une baisse record depuis 19 ans

L'inflation au Ghana a connu une baisse marginale une fois de plus en juillet à 8,39 % contre les 8,59 % enregistrés le mois précédent, a annoncé mercredi l'Office de statistiques du Ghana (GSS) à Accra cité par Chine Nouvelle. Le chiffre mensuel a également enregistré une nouvelle baisse marginale de 1.28 % de juin à 0,63 % en juillet, a assuré la statisticienne gouvernementale Grace Bediako lors d'une conférence de presse. La baisse, qui représente le plus bas niveau depuis 19 ans

depuis juin 1992, quand une inflation de 8,37 % a été enregistrée, faisait suite à une conséquence de la baisse continue de l'inflation alimentaire et la stabilisation de l'inflation non alimentaire.

"La pression à la baisse sur l'inflation peut être attribuée plus à la nourriture et au groupe de boissons non-alcoolisées, tandis que l'inflation dans le groupe non-alimentaire est restée relativement stable entre 11,22 et 11,44 %", a déclaré Mme Bediako aux médias. Alors que le

groupe alimentaire, avec un poids de 44,91 % dans le panier de l'inflation, a connu une hausse de 3,25 %, le groupe des non-alimentaires, pesant au total 55,09 % dans le panier d'inflation, ont montré une augmentation de 11,76 %. Le taux d'inflation est tombé en permanence pendant 18 mois à partir de 20,74 % en décembre 2010, et est demeuré relativement stable depuis juillet 2010, avec des taux tournant autour d'1 point de pourcentage, entre 8,39 et 9,46 %.

Côte d'Ivoire

## Le 3ème pont d'Abidjan débute en septembre

Les travaux de construction du 3ème pont d'Abidjan, dans la capitale ivoirienne, débutent en septembre. C'est l'assurance donnée la semaine dernière par les ministres Charles Diby Koffi de l'Economie et des finances, et Achi Patrick des Infrastructures économiques ainsi que des partenaires privés. Pour un coût estimé à environ 149 milliards de francs Cfa, les travaux

démarreront dans un mois. A en croire, Charles Diby Koffi, une bonne partie de la quote-part de l'Etat ivoirien, à savoir 42 milliards de francs (sur un ensemble de 50 milliards de francs) a déjà été mobilisée et est disponible. Le reste du montant devra provenir des bailleurs de fonds. La durée des travaux est prévue pour s'étendre sur une période de 24 mois. Ce 3ème pont d'une longueur de 1500

m, entre la Riviera et Marcory, sera, selon les bailleurs de fonds, un pont à péage qui sera exploité par la Société de construction du pont Riviera Marcory (Socoprim) pendant 30 ans, avant d'être cédé à l'Etat de Côte d'Ivoire. Les automobilistes et les passants s'acquitteront d'une somme de 700 francs pour avoir accès à cette infrastructure routière.

## SANTÉ Par Maurille Aféri

### Composition du lait de femme

« *Breast is best* » (le sein est le meilleur) : l'accord est unanime quant à la supériorité du lait maternel. Plus les connaissances se développent et plus le lait de femme apparaît comme le mieux adapté aux besoins du nourrisson. La composition du lait mature est atteinte très rapidement, 4 à 5 jours après le début de l'allaitement.

#### Protéines et substances azotées

La teneur en protéines du lait de femme, comprise entre 8 et 12 g/L, est nettement inférieure à celle des autres mammifères. Néanmoins, elle est parfaitement adaptée aux besoins du nourrisson en raison d'une excellente absorption et d'une parfaite adéquation du profil de ses acides aminés. Les protéines du lait de femme sont aussi très spécifiques ; même les caséines, qui ne représentent que 40 % des protéines (contre 80 % dans le lait de vache) sont différentes. Les caséines du lait de femme forment des micelles

beaucoup plus petites que celles du lait de vache. Il s'agit surtout de la caséine – dont l'hydrolyse conduit à des peptides (caséomorphines) à propriétés opioïdes et de la caséine – hautement glycosylée, dont la fraction C terminale a des effets bifidogènes. Enfin, un pourcentage élevé de protéines (60 %) ne précipite pas avec les caséines ; elles sont dites « protéines solubles ». Ce pourcentage élevé de protéines solubles et les micelles de caséine de petite taille expliquent la coagulation plus fine du lait de femme dans l'estomac du nourrisson, contribuant à une vidange gastrique plus rapide.

Parmi ces protéines solubles, certaines ont un rôle fonctionnel essentiel comme les immunoglobulines, en particulier les IgA de type sécrétoire (IgAs) (0,5 à 1 g/L), les lactoferrines, le lysozyme, la bêta-défensine 1, des enzymes (en particulier une lipase), des facteurs de croissance comme l'*Insuline-like Growth Factor* (IGF1), le *Transforming Growth Factor* (TGF), les facteurs de croissance leucocytaire (G-CSF) et l'*Epidermal Growth Factor* (EGF), qui a une action trophique sur les muqueuses gastrique et intestinale.

(à suivre)

Projet de réaménagement de la zone de Lomé 2

## Plus de 2 000 milliards Cfa pour des concessions de type Tata Tamberma

\* Le cabinet lauréat DEROU & PARTNERS veut apporter son concours au projet.

Dans l'optique de faire de Lomé une capitale attractive et compétitive, la zone de Lomé 2 va être soumise à un réaménagement des plus originaux. L'œuvre du cabinet DEROU & PARTNERS, inspirée des concessions de l'habitat des Tata Tamberma – culture batamariba du nord du Togo – a raflé la majorité – 72,40% – des critères de sélection prévus dans les termes de référence d'un concours et déclaré projet lauréat pour l'aménagement du site de Lomé 2.

Le réaménagement de ce site fait partie des préoccupations des autorités togolaises. Aussi, conformément à sa lettre de mission 2010, le ministère de l'Urbanisme et de l'habitat a-t-il lancé, le 15 décembre dernier, un concours national en vue de recueillir des propositions fonctionnelles sur le site de Lomé 2. «Le projet retenu, s'il arrive à être réalisé devra permettre à Lomé de jouer pleinement son rôle de capitale rayonnante, attractive et compétitive sur les plans sous régional, panafricain et international», a déclaré le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, Clément Komlan Nunyabu.

Le projet, d'après la présentation du ministre Nunyabu au conseil des

ministres mercredi, comporte sept phases. La Primature et une série d'immeubles ministériels et autres constitueront le Pôle administratif. Une dizaine de complexes résidentiels de haut standing réservés aux hôtes de marque sont rassemblés dans le Pôle de résidence des hôtes de marques. Le grand stade de Kégué sera associé à un palais des sports, un village olympique, un complexe de médecine du sport, ou encore à un centre international de grandes conférences et un musée dans le Pôle de grands équipements. La classe, c'est une autre série d'immeubles d'affaires de 15 niveaux, qui intègre les immeubles existants déjà sur ce front.

Idem pour le Pôle commercial qui comporte une série d'immeubles commerciaux de 15 niveaux également, un hôtel d'affaires (3 étoiles), un hypermarché, etc. Pour les particuliers, il est prévu 800 villas individuelles, 40 immeubles d'appartements de 5 niveaux ainsi que des équipements de proximité et une vingtaine de représentation diplomatiques dans le Pôle résidentiel moyen et haut standing. Le Pôle résidentiel et diplomatique, enfin, comporte une vingtaine de représentations diplomatiques bâties sur des parcelles de un

hectare.

Il s'agit, d'après le ministre de l'Urbanisme, de protéger les acquis, d'apporter des innovations, de protéger l'environnement, de rentabiliser les services et les infrastructures, de rendre la ville plus compétitive sur les marchés internationaux, de témoigner de la culture d'un peuple, d'une nation toute entière. Coût global du projet, 2 100 milliards de francs Cfa. Une première partie, soit 70 milliards de francs, sera consacrée à l'aménagement des îlots, de la voirie, des réseaux d'eau, de téléphone, d'Internet, des réseaux d'assainissement, etc. On y inclut également les monuments, l'éclairage public, les systèmes et dispositifs de collecte d'ordures. Le plus coriace reste l'investissement des 2 030 milliards de francs restants. Il impliquera l'Etat, le secteur privé et les organismes internationaux, suivant un cahier des charges validé par l'Autorité.

Pendant qu'on y est, il faudrait prévoir une structure, ou agence d'aménagement de Lomé 2. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, le cabinet lauréat et concepteur du projet se propose d'apporter son expertise à travers son réseau de partenaire en vue de la concrétisation dudit projet.

Lancement de l'ANGE et des activités du PNADE

## Tirer leçon des échecs des politiques environnementales du passé

(suite de la page 3)

que nécessaire, suivant la Déclaration de Paris préconisant l'alignement et l'harmonisation de leur intervention. De quoi éviter la bousculade qui fait aussi foirer les projets tropicaux.

Pour le reste, c'est une tendance actuelle à la mise en place d'une Agence de gestion de l'environnement. Pour cause, le fait que le développement dans les pays du Sud reste fortement tributaire de l'état de l'environnement, le caractère transsectoriel de l'environnement alors que la plupart des ministères opèrent de façon sectorielle, la méfiance et la réticence des partenaires de mettre leurs ressources à la disposition de l'administration centrale par faute de mécanisme de contrôle et de suivi-évaluation efficace, la nécessité pour le secteur de l'environnement de s'ouvrir aux autres secteurs en leur apportant son appui pour la promotion du développement durable, le besoin de réduire le coût des études environnementales préalables au financement des projets de développement. Au Togo, la nouvelle ANGE devra intervenir à trois niveaux : (i) en tant qu'instrument d'action de l'Exécutif en matière de



Koffi Efanam Adadji, D.G. de l'ANGE

politique environnementale ; (ii) jouer un rôle pivot dans la promotion du développement durable dans les collectivités territoriales ; (iii) et servir de centre de ressources et de renforcement des capacités à la société civile, aux communautés, aux entreprises, etc.

L'officialisation de l'ANGE a été couplée du lancement des activités du Programme national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement (PNADE). L'ANGE est créée par la loi du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement et organisée par un décret du 22

avril 2009. Le PNADE, lui, s'inscrit dans les six sous-programmes du Programme national d'investissements pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN). Il bénéficie d'un financement de 5 millions d'euros sur le 10<sup>ème</sup> FED et couvrira les cinq régions du pays à travers, dans sa 1<sup>ère</sup> phase d'exécution, les préfectures de Kpendjal, Oti, Kéran, Tchamba, Kloto, Danyi, Kpélé, Haho, Zio et Yoto.

Courant mars 2011, un décret signé par Faure Gnassingbé fait de l'audit environnemental une obligation des entreprises, établissements et projets, de surcroît tenus d'y recourir tous les deux ans et à la cessation. Le constat étant que la plupart des sociétés industrielles installées au Togo n'ont pas réalisé les études d'impact sur l'environnement avant leurs installations. Il urge de réaliser un audit environnemental en vue d'obtenir un certificat de régularisation environnementale. Pour celles qui l'ont fait, des audits environnementaux périodiques permettront de contrôler leur gestion environnementale. Le non respect peut entraîner la fermeture de l'entreprise ou du projet, dit-on.